



REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE  
ET DE LA CONSOMMATION LOCALE

## Projet de renforcement des capacités pour le développement du commerce électronique au Togo (PRoCET)

---



Décembre 2021

## TABLE DES MATIÈRES

---

LISTE DES TABLEAUX .....	ii
SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....	iii
I. ARRANGEMENT EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ DU PROJET .....	1
II. INTRODUCTION.....	3
III. CONTEXTE ET JUSTIFICATION .....	4
IV. CADRE DE RÉSULTATS DU PROJET .....	6
V. DESCRIPTION DU PROJET.....	9
V.1 Objectif global et but spécifique du projet .....	9
V.2 Résultats attendus du projet .....	9
V.3 Principales activités de mise en œuvre du projet.....	10
V.3.1 Composante 1 : Renforcement des compétences des acteurs des chaînes de valeur en ligne .....	10
V.3.2 Composante 2 : Renforcement des infrastructures et facilitation des échanges .....	12
V.3.3 Composante 3 : Appuis institutionnels et réglementaires du secteur et au pilotage Projet.....	14
VI. STRATEGIE EN MATIERE DE RISQUE ET D'ATTÉNUATION DES RISQUES .....	15
VII. EGALITÉ HOMMES-FEMMES .....	17
VIII. ENVIRONNEMENT .....	17
IX. APPORTS DU GOUVERNEMENT .....	18
X. CADRE DE MISE EN ŒUVRE ET À LA GESTION DU PROJET .....	18
X.1 Description de l'entité de mise en œuvre .....	18
X.2 Description du Comité de pilotage du Projet .....	18
X.3 Partenaires de mise en œuvre du Projet .....	19
X.4 Dispositif institutionnel du projet.....	20
XI. LEXIQUE.....	21
XII. PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU PROCET POUR LA PÉRIODE 2022-2026 .....	24
XIII. BUDGET DE MISE EN ŒUVRE DU PROCET POUR LA PÉRIODE 2022-2026.....	30

## LISTE DES TABLEAUX

---

Tableau 1: Cadre des résultats du ProCET	6
Tableau 2: Analyse et atténuation des risques	15
Tableau 3: Catégorie de structure d'appui à la mise en œuvre du Projet	19

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

---

<b>ANCy</b>	: Agence Nationale de la cybersécurité
<b>ANID</b>	: Agence Nationale d'Identification
<b>ARCEP</b>	: Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes
<b>BCEAO</b>	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CCIT</b>	: Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo
<b>CEDEAO</b>	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CERT</b>	: Centre National de Réponse aux Incidents de cybersécurité au Togo
<b>CETEF</b>	: Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé
<b>CFE</b>	: Centre de Formalités des Entreprises
<b>CCI</b>	: Centre du Commerce International
<b>CIR</b>	: Cadre Intégré Renforcé
<b>CNCC</b>	: Commission Nationale de la Concurrence et de la Consommation
<b>CNCI</b>	: Comité de National de Négociations Commerciales Internationales
<b>CNPCIR</b>	: Comité National de Pilotage du Cadre Intégré Renforcé
<b>CNUCED</b>	: Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
<b>FAI</b>	: Fournisseurs d'Accès à l'Internet
<b>FDR</b>	: Feuille de Route Gouvernementale 2020-2025
<b>DCE</b>	: Direction du Commerce Extérieur
<b>DCIC</b>	: Direction du Commerce Intérieur et de la Concurrence
<b>DDI</b>	: Direction du Développement Industriel
<b>DPCE</b>	: Direction de la Promotion du Commerce Electronique
<b>DPCL</b>	: Direction de la Promotion de Consommation Locale
<b>DSID</b>	: Direction des Statistiques Agricoles, de l'Informatique et de la Documentation
<b>EDIC</b>	: Etude Diagnostique pour l'Intégration du Commerce
<b>GIZ</b>	: Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit / Agence allemande de coopération internationale pour le développement)
<b>IMF</b>	: Institution de Microfinance
<b>INSEED</b>	: Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographique
<b>IPDCP</b>	: Instance de Protection des Données à Caractère Personnel
<b>LOSITO</b>	: Loi d'Orientation sur la Société de l'Information
<b>LTE</b>	: Loi sur les Transactions Electroniques

<b>MAEDR</b>	: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement rural
<b>MCICL</b>	: Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale
<b>MEF</b>	: Ministère de l'Economie et des Finances,
<b>MENTD</b>	: Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale
<b>MERF</b>	: Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
<b>MFPTDS</b>	: Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue social
<b>NTIC</b>	: Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
<b>OMC</b>	: Organisation Mondiale du Commerce
<b>OMD</b>	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>ONU DI</b>	: Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
<b>OTC</b>	: Obstacles Techniques au Commerce
<b>PME</b>	: Petites et Moyennes Entreprises
<b>PMI</b>	: Petites et Moyennes Industries
<b>PNAE</b>	: Plan National d'Action pour l'Environnement
<b>PND</b>	: Programme National de Développement
<b>PNIASAN</b>	: Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire
<b>PNUD</b>	: Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PROCIV</b>	: Programme Centre d'Innovations Vertes
<b>PRODAK</b>	: Projet de Durabilité et de Renforcement des Capacités Commerciales de l'Anacarde et du Karité
<b>PRODRA</b>	: Programme Développement Rural Agricole
<b>SCAPE</b>	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
<b>SIN</b>	: Société d'Infrastructures Numériques du Togo
<b>SMOCIR</b>	: Secrétariat de Mise en Œuvre du Cadre Intégré Renforcé
<b>SPS</b>	: Sanitaire et phytosanitaire
<b>SPT</b>	: Société des Postes du Togo
<b>UE</b>	: Union Européenne
<b>UEMOA</b>	: Union Economique et Monétaire de Ouest-Africain
<b>VAD</b>	: Vente à Distance

## I. ARRANGEMENT EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ DU PROJET

1.1. Titre du projet	Projet de renforcement des capacités pour le développement du commerce électronique au Togo (ProCET)
1.2. Catégorie de projet	Renforcement technique et des capacités, formation, étude et Gouvernance
1.3. Entité bénéficiaire du financement	Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale
1.4. Entité de mise en œuvre	MCICL (Unité de Gestion du Projet)
1.5. Durée du projet	5 ans (2022-2026)
1.6. Coût total du projet	1 785 000 000 FCFA
1.7. Bénéficiaires du Projet	Les acteurs des chaînes de valeur en ligne : les développeurs de plateformes et le personnel d'exploitation ou de marketing, les fournisseurs de biens et services des plateformes en lignes (Producteurs, transformateurs, commerçants), les acteurs des structures d'appui au commerce électronique (formation, transport, paiement, infrastructure.....) etc....
1.8. Cible du Projet	2000 bénéficiaires
1.9. Nombre d'emplois créés (Direct+Indirect+Temporaire)	4000 (Chaque bénéficiaire pourra employer en moyenne 2 agents)
1.10. Source de financement	Budget de l'Etat
1.11. Autres sources de financement (secteur privé ou partenaires de développement)	A déterminer
1.12. Objectif du projet	<p><b>Objectif Général :</b> Contribuer au développement du commerce électronique pour la facilitation des transactions économiques et financières en vue de la création d'emplois et de richesses.</p> <p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objectif 1 :</b> Renforcer les compétences des acteurs des chaînes de valeur en ligne.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Objectif 2</b> : Renforcer les infrastructures du commerce électronique ainsi que la facilitation des échanges des produits et service en ligne.</li> </ul>
<b>1.13. Résultats escomptés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> <b>Résultat 1</b> : Les compétences des acteurs des chaînes de valeur en ligne sont renforcées ;</li> <li><input type="checkbox"/> <b>Résultat 2</b> : Les infrastructures du commerce électronique ainsi que la facilitation des échanges des produits et service en ligne sont renforcées</li> </ul>
<b>1.14. Composantes du Projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Composante 1</b> : Renforcement des compétences des acteurs des chaînes de valeur en ligne</li> <li>○ <b>Composante 2</b> : Renforcement des infrastructures et facilitation des échanges</li> <li>○ <b>Composante 3</b> : Appui institutionnel, coordination et gestion du projet.</li> </ul>
<b>1.15. Contribution aux priorités du Gouvernement :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan national de développement (PND). Axe stratégique 1 : mettre en place un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région. Effet attendu 5 : Le numérique est développé et facilite les transactions économiques et financières</li> <li>- Feuille de route gouvernementale TOGO 2025. Axe stratégique 3 : Moderniser le pays et renforcer ses structures Effet attendu 7 : Faire du Togo une référence régionale dans le digital</li> </ul>
<b>1.16. Zone d'intervention</b>	Nationale
<b>1.17. Brève description du projet</b>	<p>Le ProCET vise à soutenir la promotion de la culture du commerce électronique sur les principaux domaines (les solutions de paiement en ligne, cadre juridique et réglementaire, logistique du commerce et facilitation des échanges, accès au financement...) à travers les actions de formations, de sensibilisations, de renforcement des capacités etc.</p> <p>Ce projet innovant apporte de réelles solutions aux défis suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le manque de confiance ;</li> <li>- la connectivité et culture d'achat en ligne ;</li> <li>- le logistique du commerce électronique ;</li> <li>- la réelle préférence pour le toucher ;</li> <li>- la réelle préférence pour le cash.</li> </ul>

## II. INTRODUCTION

---

Depuis 2019, le gouvernement togolais s'est engagé à créer des conditions optimales pour l'émergence d'une économie numérique. Cette volonté a été énoncée dans la déclaration de politique sectorielle des Technologies de l'information et de la communication (TIC) de 2011-2015. C'est ainsi que le digital est inscrit au cœur des stratégies de développement comme le Plan National de Développement (PND) 2018-2022 qui a été actualisé en la feuille de route Gouvernementale Togo 2025. Dans ce cadre, des réformes structurantes ont été menées, d'importants projets réalisés et des avancées considérables ont été observées, positionnant ainsi le secteur des TIC dans une dynamique de croissance.

A cet effet, le Togo a réalisé un bond en avant dans le domaine des Technologies de l'information et de la communication entre 2016 et 2020. Les progrès les plus notables sont une augmentation significative de la pénétration de la téléphonie mobile, un marché de l'Internet fixe fortement redynamisé par l'arrivée de deux nouveaux opérateurs, le développement constant de l'Internet mobile.

Sur le plan juridique, les lois d'orientation sur la société de l'information (LOSITO), sur la cybersécurité et la lutte contre la cybercriminalité, sur les transactions électroniques (LTE) ont été adoptées ainsi que leur décret d'application. De nombreux projets de développement d'infrastructures TIC ont été mis en œuvre, notamment le projet de réseau E-gouvernement connectant tous les Ministères et institutions publiques a été inauguré en 2017, la création des centres de données (publique et privée) et d'un point d'échange Internet (IXP).

Sur le plan institutionnel, il a été créé et opérationnalisé les agences telles que : l'Agence nationale de cybersécurité (ANCy), l'Instance de protection des données à caractère personnel (IPDCP), l'Agence nationale d'identification (ANID), la Société d'infrastructures numériques du Togo (SIN) et le Centre national de réponse aux incidents de cybersécurité au Togo (CERT.TG). Il a été aussi créé la Direction de la promotion du commerce électronique (DPCE).

Malgré toutes ces avancées considérables, le développement du commerce électronique reste limité par certains défis auxquels ce projet tentera d'apporter des approches de solutions.

Ce projet émane du plan stratégique du développement du commerce électronique pour la période 2022-2026 élaboré à partir du diagnostic général du secteur du commerce électronique, qui est une actualisation de l'étude réalisée en 2018 avec l'appui de la CNUCED : « Evaluation rapide de la préparation au commerce électronique ».



### III. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

---

Le commerce électronique a généré en 2017 un chiffre d'affaires de 16,5 milliards<sup>1</sup> de dollars US sur le continent africain. Les activités de commerce électronique devraient progresser pour atteindre un chiffre d'affaires de 75 milliards<sup>2</sup> de dollars US et même pourraient occuper 10% des ventes de détail dans les plus grandes économies d'Afrique d'ici 2025.

Le commerce électronique devrait améliorer les conditions sociales en participant à la création des millions d'emplois en Afrique. En effet d'ici 2025, les plateformes de commerce en ligne devraient créer 3 millions<sup>3</sup> de nouveaux emplois en Afrique en faveur des travailleurs tels que les développeurs de plateformes et le personnel d'exploitation ou de marketing, ainsi que des emplois indirects en faveur des producteurs, des transformateurs, des commerçants, des commis à la logistique, des conducteurs de véhicules, du personnel hôtelier, des aides ménagères etc.

A travers la, l'ambition du gouvernement est de faire du Togo une référence régionale dans le digital en faisant du numérique un véritable levier de la modernisation de l'économie et de la société. A cet effet, la politique du secteur de l'économie numérique vise à : (i) permettre au Togo de disposer de services TIC compétitifs et accessibles au plus grand nombre de citoyens et à long terme ; (ii) bâtir les fondamentaux d'une digitalisation économique porteuse de valeurs, créatrice d'emplois et de richesses et stimulatrice du développement ; et (iii) rendre l'internet et les TIC accessibles, sans discontinuité, à tous et financièrement abordables.

Le développement du commerce électronique constitue un important défi en vue d'une meilleure intégration du pays au commerce régional et mondial. Pour ce faire, ce développement se fera entre autres par :

- la réduction de la fracture numérique ;
- le renforcement des incubateurs et la mise en place d'une plateforme de financement ;
- la mise en place et l'opérationnalisation d'un écosystème pour l'accompagnement des acteurs privés et des entrepreneurs.

Par ailleurs, plusieurs contraintes limitent le développement du commerce électronique. Il est important d'indexer des solutions durables pour un changement de paradigme numérique au Togo.

Les cinq (05) principaux défis du commerce électronique au Togo, défis auxquels ce projet tentera d'apporter des approches de solutions sont présentés ci-après.

#### ❖ **Manque de confiance**

Il existe un manque de confiance des internautes vis-à-vis du commerce en ligne. Pourtant, cette confiance est indispensable et doit être cultivée pour développer les activités digitales et assurer une parfaite collaboration, cohésion et synergie entre les acteurs.

---

<sup>1</sup> Rapport de la plateforme de données statistiques ; Statista,2018

<sup>2</sup> Rapport du Cabinet Mc Kinsey & Company ;2018

<sup>3</sup> Rapport du Cabinet Boston Consulting Group (BCG) ;2018

Les plateformes de commerce électronique ont besoin de repenser leur stratégie digitale, pour créer un environnement sûr et sécurisé, et une expérience engageante.

Le Togo a mis en place plusieurs dispositifs pour rassurer l'internaute à s'engager en ligne. Il s'agit des réglementations électroniques (la LTE, la loi sur la protection des données personnelles, etc.) et aussi des entités de régulations comme l'ARCEP et l'ANCy. Ces dispositions devraient commencer par déblayer le terrain pour la construction de la confiance.

Ce projet par sa campagne d'information et ses principes de promotion du partenariat public-privé et d'implication des acteurs de confiance devrait suffire à engager le consommateur virtuel dans un processus de mise en confiance.

#### ❖ **Connectivité et culture d'achat en ligne**

Le commerce électronique s'opérant en ligne, une bonne connectivité est indispensable pour sa mise en place et son évolution. Les chiffres de l'ARCEP rassurent car les abonnements à l'internet fixe ont augmenté de 65.2% par rapport au dernier trimestre de 2019-2020 et surtout les abonnés aux services de l'internet mobile atteignent les 4 891 899 sur une population d'environ 8 000 000 d'habitants en fin 2020.

Le projet offre aussi une approche de solution sur la question de la culture de l'achat en ligne. Quoiqu'on dise c'est une nouvelle école et le client doit être averti des étapes du processus d'un achat en ligne depuis la commande jusqu'à la livraison ou dans le cas échéant doit pouvoir se faire aider.

#### ❖ **Logistique du commerce électronique**

Avec un manque d'adressage des rues et habitations et de mauvaises infrastructures, la logistique continuera à être difficile. Les moyens logistiques qui garantissent une livraison à bonne date ne sont pas toujours disponibles. Pour assurer la confiance des clients à se faire livrer, il faut constamment communiquer avec lui sur les étapes de la livraison, via appels et SMS.

Il existe quelques approches technologiques intéressantes comme Gozem par le biais de GoogleMap et des approches de proximités comme La Poste qui peuvent servir de point de collecte de confiance comme elle le fait déjà pour les courriers.

Dans ce projet le point de collecte que constituera la Poste jouera un rôle plus significatif en ce sens qu'il peut représenter plusieurs solutions en une : le point de collecte, le point de connectivité, le point d'aide à l'achat en ligne. A l'image des « Tao Bao » dans les coins reculés de nos villes.

#### ❖ **Réelle préférence pour le toucher**

Culturellement les peuples africains préfèrent le contact et la chaleur humaine. Dans le commerce, le détail est très présent et les ménages s'orientent systématiquement vers les commerces de proximité (boutiques de quartier, marchés et supérettes) plus chaleureux, ils y ont des affinités, peuvent vérifier les articles achetés et obtenir des facilités. Sur le site internet, la quantité et la crédibilité de l'information sont des éléments clés pour garantir la qualité du service dans les achats en ligne lorsque le consommateur ne peut pas toucher la marchandise. La quantité d'informations fait référence à la capacité d'accéder aux informations adéquates lors

d'un achat en ligne (par exemple, comparaison de prix), tandis que la crédibilité fait référence au degré de confiance des consommateurs dans les informations fournies par les vendeurs en ligne.

Un renforcement des capacités s'impose aux opérateurs de commerce électronique afin de maîtriser les techniques d'affichage et de présentation des produits en ligne et une réelle formation en marketing digital pour convaincre les clients en ligne et garder les conquies en haleine est prévu dans le cadre de ce projet.

#### ❖ Cash est toujours le roi

Au sein des populations scolarisées ou pas, les échanges se font principalement en espèces. Malgré les risques liés aux transactions en cash, il reste le seul moyen de paiement accepté par tous car il ne renferme pas de risque de compensation, de connectivité, d'énergie etc.

Les limites au niveau des infrastructures économiques et logistiques qui tendent à s'améliorer mais qui se confortent à la résistance aux moyens de paiements électroniques doivent trouver une solution dans des solutions innovantes de Fin Tech, une solution de bancarisation inclusive que propose ce projet.

## IV. CADRE DE RÉSULTATS DU PROJET

Tableau 1: Cadre des résultats <sup>4</sup>du ProCET

Titre	Logique d'intervention	Indicateur Objectivement Vérifiable (IOV)	Valeurs		Moyens/sources de vérification	Structures responsables	Structures impliquées
			Référence	Finale			
Objectif global	Le projet vise globalement à contribuer au développement du numérique et à la facilitation des transactions économiques et financières en vue de la création d'emplois et de richesses	Taux de pénétration de l'internet (2020)	24%	74%	Données/Rapport (MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED, DATAREPORTAL) Rapport d'étude et d'évaluation	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED
		Nombre d'emplois créés dans le secteur	0	2000	Données/Rapport (MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED, DATAREPORTAL) Rapport d'étude et d'évaluation	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED
Effet 1	Les compétences des acteurs des chaînes de valeur en ligne sont renforcées	Pourcentage des usagers en ligne effectuant des achats en ligne (2018)	13%	23%	Données/Rapport (MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED, DATAREPORTAL) Rapport d'étude et d'évaluation	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED

<sup>4</sup> Source de données : Plan national de développement (PND) 2018 – 2022 - Calcul Consultant-DATAREPORTAL

Titre	Logique d'intervention	Indicateur Objectivement Vérifiable (IOV)	Valeurs		Moyens/sources de vérification	Structures responsables	Structures impliquées
			Référence	Finale			
Produits/ Extrants	Les plateformes numériques de confiance, ainsi que leur fournisseur sont identifiées	Nombre de plateformes numériques de confiance identifiées	0	100	Données/Rapport (MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED, DATAREPORTAL) Rapport d'étude et d'évaluation	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED
		Nombre de fournisseurs des biens et services des plateformes numériques de confiance identifiés	0	500	Données/Rapport (MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED) Rapport d'étude et d'évaluation	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED
	Les capacités techniques et technologiques des acteurs en ligne sont renforcées	Nombre de réseaux et des plateformes en ligne renforcés	0	100	Données/Rapport (MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED) Rapport d'étude et d'évaluation	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED
	Les structures d'appui au commerce électronique sont renforcées	Nombre de services d'appui au commerce électronique renforcé	0	20	Données/Rapport (MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED) Rapport d'étude et d'évaluation	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED
Effet 2	Les infrastructures du commerce électronique ainsi que la facilitation des échanges des produits et service en ligne sont renforcées	Pourcentage de la connexion haut débit (3G-5G) au niveau de l'internet mobile (2020)	59%	84%	Données/Rapport (MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED, DATAREPORTAL) Rapport d'étude et d'évaluation	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED
Produits/ Extrants	Accès à l'internet s'est amélioré	Nombre d'utilisateurs du haut débit	0	2000	Données/Rapport (MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED, DATAREPORTAL) Rapport d'étude et d'évaluation	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED
		Nombre d'utilisateurs de l'internet mobile	0	2000	Données/Rapport (MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED, DATAREPORTAL) Rapport d'étude et d'évaluation	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED

Titre	Logique d'intervention	Indicateur Objectivement Vérifiable (IOV)	Valeurs		Moyens/sources de vérification	Structures responsables	Structures impliquées
			Référence	Finale			
	Les réseaux et les plateformes dédiées au e-commerce sont encadrés	Nombre de réseaux et des plateformes en ligne encadrés	0	300	Données/Rapport (MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED) Rapport d'étude et d'évaluation	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED
	Les échanges des produits et services en ligne sont accrus	Valeur des échanges des produits et services en ligne	0	5 milliards	Données/Rapport (MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED) Rapport d'étude et d'évaluation	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED
	L'utilisation des moyens de paiement en ligne est facilitée	Valeur des paiements en ligne	0	2.5 milliards	Données/Rapport (MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED) Rapport d'étude et d'évaluation	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED
Effet 3	Les cadres institutionnels et réglementaires du secteur et le pilotage Projet sont renforcés	Nombre d'institutions, de lois, réglementations, politiques ou stratégies existantes/nouvelles présentées aux décideurs politiques pour approbation, ratification ou modification	0	10	Données/Rapport (MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED) Rapport d'étude et d'évaluation	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED
Produits/ Extrants	Les lois, réglementations, politiques ou stratégies sont adoptées et opérationnelles	Nombre de lois, réglementations, politiques ou stratégies existantes/nouvelles mise en œuvre	0	5	Données/Rapport/JORT (MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED, Assemblée Nationale) Rapport d'étude et d'évaluation	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED, Assemblée Nationale
	Les institutions du secteur sont opérationnelles	Nombre d'institutions du secteur sont opérationnelles	0	3	Données/Rapport/JORT (MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED, Assemblée Nationale) Rapport d'étude et d'évaluation	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED, Assemblée Nationale

Titre	Logique d'intervention	Indicateur Objectivement Vérifiable (IOV)	Valeurs		Moyens/sources de vérification	Structures responsables	Structures impliquées
			Référence	Finale			
	Les organes du Projet sont opérationnels	Nombre d'organes du Projet mis en place	0	2	Données/Rapport (MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED) Rapport d'étude et d'évaluation	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED

## V. DESCRIPTION DU PROJET

### V.1 Objectif global et but spécifique du projet

Le Projet de renforcement des capacités pour le développement du commerce électronique au Togo (ProCET) vise globalement à contribuer au développement du numérique et à la facilitation des transactions économiques et financières en vue de la création d'emplois et de richesses.

Le ProCET devra permettre l'accès au marché des produits et services locaux et d'information des prix équitables. Pour ce faire, il devra diffuser des renseignements sur les produits et services et communiquer des informations transparentes sur les prix pour les acheteurs et les vendeurs. A cet effet, il renforcera les plateformes privées d'affaires pour les opérations d'achat et de vente de produits ou services. Aussi, il devra faciliter l'accès aux plateformes open data des services publics.

Le ProCET devra soutenir la promotion de la culture du commerce électronique sur les principaux domaines (les solutions de paiement en ligne, cadre juridique et réglementaire, logistique du commerce et facilitation des échanges, accès au financement...) à travers les actions en ligne de formations, de sensibilisations, etc.

De façon spécifique, le ProCET vise à :

- i. renforcer les compétences des acteurs des chaînes de valeur en ligne ;
- ii. renforcer les infrastructures du commerce électronique ainsi que la facilitation des échanges des produits et service en ligne.

### V.2 Résultats attendus du projet

La mise en œuvre du projet permettra d'atteindre les résultats suivants :

- i. Les compétences des acteurs des chaînes de valeur en ligne sont renforcées ;
- ii. Les infrastructures du commerce électronique ainsi que la facilitation des échanges des produits et service en ligne sont renforcées

### V.3 Principales activités de mise en œuvre du projet

Le projet poursuivra les objectifs et résultats précités par la mise en œuvre des activités regroupées en trois (03) composantes interdépendantes, à savoir :

- (i) le renforcement des compétences des acteurs des chaînes de valeur en ligne ;
- (ii) le renforcement des infrastructures et facilitation des échanges ;
- (iii) l'appui institutionnel, coordination et gestion du projet.

Les composantes sont regroupées en six (06) volets.

#### V.3.1 Composante 1 : Renforcement des compétences des acteurs des chaînes de valeur en ligne

La Composante 1 qui a pour but de renforcer les capacités organisationnelles et techniques des acteurs est regroupée en deux (02) volets à savoir : (i) l'identification et renforcement des acteurs en lignes et (ii) l'assistance technique aux structures d'appui au commerce électronique

##### V.3.1.1 Volet 1 : identification et renforcement des acteurs en lignes

**Produit 1.1.1: Les plateformes numérique de confiance, ainsi que leur fournisseur sont identifiées**

**Activité 1 : Identification et sélection des plateformes numériques de confiance à mettre à niveau**

Il s'agira d'organiser un appel à manifestations d'intérêt pour constituer une base de données des plateformes de commerce électronique. L'objectif est d'identifier les plateformes numériques de confiance à mettre à niveau. Une sélection appropriée sera réalisée pour constituer une liste de plateformes numériques de confiance que le ProCET accompagnera tout le long du projet.

L'objectif final est de mettre à niveau ces plateformes numériques de confiance afin de les amener à améliorer leur compétitivité.

**Activité 2 : Identification et sélection des fournisseurs des plateformes à mettre à niveau**

Il s'agira d'identifier les fournisseurs des plateformes de commerce électronique (producteurs, transformateurs, commerçants, les prestataires de services etc...) des secteurs de l'agriculture, artisanat, des services etc. Une sélection appropriée sera réalisée pour constituer une liste des fournisseurs des plateformes de commerce électronique que le ProCET accompagnera tout le long du projet.

L'objectif final est de mettre à niveau les fournisseurs des plateformes de commerce électronique afin de les amener à améliorer la qualité des produits et services mis en ligne.

**Activité 3 : Appui à l'organisation des entreprises du commerce électronique**

Les activités se porteront essentiellement sur : (i) l'assistance technique à la mise en place des organisations des entreprises du commerce électronique et (ii) le soutien financier aux activités d'organisation des entreprises du commerce électronique.

L'objectif final est de mettre en place au moins 5 entreprises du commerce électronique dans un modèle de cluster de développement afin de les amener à fédérer les énergies, de conquérir des marchés qui n'auraient pas été accessibles par des entreprises seules.

### **Produit 1.1.2: Les capacités techniques et technologiques des acteurs en ligne sont renforcées**

#### **Activité 1 : Formation des responsables des plateformes numériques**

Le ProCET organisera des formations spécifiques au profit des responsables ou les gestionnaires des plateformes numériques de confiance retenues par le projet.

#### **Activité 2 : Formation des fournisseurs des plateformes numériques**

Le ProCET organisera des formations spécifiques au profit des fournisseurs des plateformes numériques de confiance retenus par le projet.

#### **Activité 3 : Appui au développement des plateformes mises à niveau**

Le ProCET appuiera les plateformes numériques de confiance retenues par le projet dans l'acquisition des infrastructures numériques pour le renforcement des activités en ligne.

A cet effet, le projet devra en place un dispositif d'appui à l'élaboration des plans d'affaires pour faciliter le financement par les institutions financières.

#### **Activité4 : Appui au développement des fournisseurs des plateformes de confiance**

Le ProCET appuiera les fournisseurs des plateformes numériques de confiance retenus par le projet dans l'acquisition de matériels techniques pour le renforcement des normes de qualité des produits et services mis en ligne.

A cet effet, le projet devra en place un dispositif d'appui à l'élaboration des plans d'affaires pour faciliter le financement par les institutions financières.

### **V.3.1.2 Volet 2 : Assistance technique aux structures d'appui au commerce électronique**

#### **Produit 1.1.2: Les structures d'appui au commerce électronique sont renforcées**

##### **Activité 1 : Réalisation de l'étude et formations sur l'offre et la demande des produits et services en ligne**

Le ProCET organisera une étude sur l'offre et la demande des produits et services en ligne qui permettra de connaître les besoins des consommateurs. Ensuite, une série de formations sera organisée à l'attention des plateformes numériques de confiance pour leur permettre d'ajuster leurs offres suivant les besoins des consommateurs.

##### **Activité 2 : Réalisation de l'étude et formations spécifiques sur les normes, les qualités et la conformité des produits et services en ligne**

Le ProCET organisera une étude sur les normes, les qualités et la conformité des produits et services en ligne. Ensuite, une série de formations sera organisée à l'attention des plateformes numériques de confiance et les



fournisseurs desdites plateformes sur le respect des normes sanitaires et de qualité des produits et services en ligne.

### **Activité 3 : Réalisation de l'étude et Formations spécifiques au développement des services logistiques de support au commerce électronique**

Le ProCET organisera une étude sur le développement des services logistiques de support au commerce électronique. Ensuite, une série de formations sera organisée à l'attention des plateformes numériques de confiance, les fournisseurs desdites plateformes et les services logistiques (GOZEM, etc.) sur les services logistiques de qualité pour le commerce électronique.

Il s'agira aussi de faciliter le déploiement des points de collecte dans toutes les communes du Togo pour optimiser les coûts logistiques et de transport, et garantir les délais de livraison au consommateur en ligne. Les consommateurs en ligne pourront récupérer leur colis dans un commerce de proximité bénéficiant de créneaux d'ouverture bien plus larges que les bureaux de poste, y compris le week-end.

### **Activité 4 : Réalisation de l'étude et Formations spécifiques sur les textes réglementaires du commerce électronique**

Le ProCET organisera une étude sur les textes réglementaires du commerce électronique assortie des recommandations que le Projet appuiera dans sa mise en œuvre. Ensuite, une série de formations sera organisée à l'attention des acteurs des chaînes de valeur en ligne afin qu'ils s'approprient du cadre juridique et réglementaire du commerce électronique au Togo.

### **Activité 5 : Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication sur le commerce électronique**

Le ProCET organisera l'élaboration du plan de communication sur le commerce électronique au Togo assorti des outils de communication. Ensuite, une série de communications sur le commerce électronique sera organisée à l'attention des acteurs des chaînes de valeur en ligne.

## **V.3.2 Composante 2 : Renforcement des infrastructures et facilitation des échanges**

La Composante 2 qui a pour but de réduire la fracture numérique est regroupée en deux (02) volets à savoir : (i) l'accès et la disponibilité de l'internet pour tous et (ii) la facilitation des échanges en ligne

### **V.3.2.1 Volet 1 : Accès à l'internet**

#### **Produit 1.2.1: Accès à l'internet se sont améliorés**

#### **Activité 1 : Faire des plaidoyers auprès des structures des concernées**

Le ProCET organisera une série d'ateliers avec les parties prenantes au Projet afin de définir les actions concrètes pour améliorer l'accès à l'internet haut débit. Le projet devra appuyer la mise en œuvre du plan d'action.

#### **Activité 2 : Appui à la mise en place d'un système d'enregistrement et de régulation**

Le ProCET devra appuyer à la mise en place d'un système d'enregistrement et de régulation des activités en ligne afin de limiter les arnaques, les vols ; l'espionnage à travers les plateformes de commerce électronique

### **V.3.2.2 Volet 2 : Facilitation des échanges en ligne**

#### **Produit 1.2.2: Accès et disponibilité à l'internet se sont améliorés**

##### **Activité 1 : Facilitation aux expositions en ligne des produits togolais aux marchés régionaux et internationaux**

Le ProCET facilitera la participation aux expositions en ligne des produits et services togolais aux marchés régionaux et internationaux.

##### **Activité 2 : Développement d'une Marketplace électronique nationale**

Il s'agira de mettre en place une Marketplace virtuelle, à travers laquelle des transactions sont effectuées. Cette plateforme se réfère plus spécifiquement à un marché en ligne où les ventes de divers types de marchandises provenant de différents fournisseurs sont traitées. Elle devra permettre d'une part l'accès aux marchés des biens et services locaux et d'autres parts, aux partenariats entre les acteurs nationaux et étrangers.

##### **Activité 3 : Appui au développement de l'adressage physique et numérique du territoire**

Il s'agira de renforcer l'adressage physique existant à toutes les communes du Togo et de développer l'adressage numérique de l'ensemble du territoire national.

L'objectif est à terme, sera d'aboutir à la mise à la disposition des populations d'une solution de géolocalisation, d'une base de données nationale d'adresses et d'un outil moderne de gestion et de connaissance de la ville. L'adressage physique et numérique du territoire devra favoriser la promotion du commerce électronique et des services de livraison, etc.

#### **Produit 1.2.3: Le financement et les moyens de paiement en ligne sont facilités**

##### **Activité 1 : Appui aux fournisseurs de services financiers pour le développement des services financiers numériques adaptés aux besoins du e-commerce**

Le ProCET devra appuyer les fournisseurs de services financiers (banques, IMF, la Poste, entreprises de téléphonie mobile), à développer des produits financiers numériques adaptés aux besoins des clients et compatibles avec les plateformes de commerce électronique.

##### **Activité 2 : Appui au financement et à la facilitation des moyens de paiement pour le commerce électronique**

Le ProCET organisera, avec l'appui de la BCEAO, une série d'ateliers de concertation, d'informations, de formations et de sensibilisation avec les partenaires financiers afin de définir les actions concrètes devant permettre de :

- inciter les banques à ouvrir des API afin de faciliter l'intégration de moyens de paiements en ligne pour la Vente à distance (VAD) ;
- renforcer la coopération au sein de l'UEMOA/BCEAO pour la mise en place de l'interopérabilité des services financiers (y compris entre Ecobank et TMoney) ;

- entamer des négociations, sous l'égide de la BCEAO, avec Paypal pour bénéficier de la reconnaissance des banques togolaises (la reconnaissance doit porter sur le crédit et la devise), etc. ;
- faciliter le financement du commerce électronique en renforçant le dialogue entre la BCEAO, le Gouvernement, les start-up technologiques et les banques en permettant la diversification des garanties de couverture de prêts bancaires.

### **Activité 3 : Appui à la mise en place d'un fonds de garantie des entreprises de commerce électronique**

Il s'agira de mettre en place un mécanisme de couverture des risques. L'objectif de ce mécanisme est d'atténuer les risques de crédit pris par les IF partenaires dans le financement des projets des bénéficiaires du projet ProCET.

### **V.3.3 Composante 3 : Appuis institutionnels et réglementaires du secteur et au pilotage Projet**

La Composante 3 qui a pour but de renforcer les cadres institutionnels et réglementaires du secteur du commerce électronique et d'assurer la coordination et la gestion du projet, est regroupée en deux (02) volets à savoir : (i) l'appui au renforcement des cadres institutionnels et réglementaires du secteur du commerce électronique et (ii) la coordination et la gestion du projet.

#### **V.3.3.1 Volet 1 : Appui au renforcement des cadres institutionnels et réglementaires du secteur du commerce électronique**

##### **Produit 1.3.1 : Les lois, réglementations, politiques ou stratégies sont adoptées et opérationnelles**

##### **Activité 1 : Appui au renforcement des dispositions du cadre juridique ou réglementaire relatives au développement du commerce électronique**

Il s'agira de renforcer les dispositions du cadre juridique ou réglementaire relatives au développement du commerce électronique. Le ProCET appuiera la vulgarisation du cadre juridique existant par des séances de sensibilisation.

##### **Produit 1.3.2 : Les institutions du secteur électronique sont opérationnelles**

##### **Activité 1 : Mise en place d'un observatoire de contrôle de qualité des services en ligne**

Il s'agira de mettre en place un observatoire de contrôle de qualité des services en ligne qui aura pour rôle le contrôle qualité afin de savoir si les produits ou les services vendus par l'entreprise sont conformes aux exigences du marché, à la demande du client, aux législations etc...

#### **V.3.3.2 Volet 2 : Coordination et la gestion du projet**

##### **Produit 1.3.2 : le Comité de pilotage du projet est opérationnel**

##### **Activité 1 : Recrutement de l'Unité de Coordination et de gestion du projet**

Le ProCET sera exécuté au travers d'une unité de coordination et de gestion (UCG), qui sera basée au Ministère du commerce, de l'industrie et de la consommation locale. Cette UCG bénéficiera d'une autonomie de gestion administrative et financière.

## Activité 2 : Appui à la Coordination et à la gestion du projet

Le ProCET devra bénéficier des ressources financières pour son fonctionnement et pour la mise en œuvre du projet.

## Activité 3 : Mise en place du Comité de pilotage

Un comité de pilotage du ProCET sera mis en place pour la supervision des interventions prévues dans le cadre du projet.

## Activité 4 : Appui du Comité de pilotage

Le ProCET appuiera le fonctionnement du comité de pilotage du projet.

## VI. STRATEGIE EN MATIERE DE RISQUE ET D'ATTÉNUATION DES RISQUES

Le tableau ci-dessous identifie les risques particuliers auxquels le projet pourrait être confronté, ainsi que les possibles mesures d'atténuation.

**Tableau 2 : Analyse et atténuation des risques**

Risques	A priori	Mesures d'atténuation	A posteriori
<b>Sécurité des informations en ligne</b>			
Sécurité des actifs des plateformes de commerce électronique (des bases de données, des fichiers de données, des informations archivées, des outils de développement de logiciels, du matériel informatique, etc.).	Modéré à Elevé	Contrôle de gestion de la sécurité des informations et des actifs liés au systèmes d'information pour réduire les risques d'erreurs humaines, de vols d'informations confidentielles, de fraudes, d'attaques de logiciels malveillants, de sabotages et d'espionnages, de cybercriminalité etc...	Modéré
<b>Développement des activités génératrices de revenu et participation des bénéficiaires</b>			
Faibles capacités techniques et managériales des bénéficiaires pour assurer la productivité et la rentabilité économique.	Modéré	<ul style="list-style-type: none"><li>Mise en œuvre des actions de sensibilisation des bénéficiaires ;</li><li>Prime à l'excellence et à l'innovation et appui basée sur la demande et la responsabilisation des bénéficiaires ;</li><li>Appui à l'organisation des producteurs, et des autres acteurs, leur structuration pour qu'elles soient capables d'offrir des services requis à leurs membres (échanges d'expériences, approvisionnement en matière première, commercialisation groupée, transformation).</li></ul>	Faible
Faible participation des femmes aux activités du projet du fait des barrières culturelles et la monopolisation des	Modéré à Elevé	Identification et renforcement de capacité des femmes et jeunes leaders et innovateurs.	Modéré

Risques	A priori	Mesures d'atténuation	A posteriori
maillons les plus rentables des chaînes de valeur par les hommes.			
<b>Marché</b>			
Faible demande de produits locaux du fait notamment de leur faible qualité et du conditionnement inadéquat.	Modéré à Élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui aux investissements sur la transformation, le conditionnement, la certification et la qualité ;</li> <li>Restructuration du marché par le biais d'un dialogue politique entre les parties prenantes concernées ;</li> <li>Identification des acheteurs potentiels et mise en place de systèmes contractuels.</li> </ul>	Modéré
Fluctuation des prix des produits de base et distorsion causée par les marchés parallèles.	Modéré à Élevé	Mettre en place d'un mécanisme de couverture ; des conditions contractuelles flexibles permettant à l'acheteur et au vendeur de réévaluer le prix au moment de la vente.	Modéré
Faibles capacités d'accompagnement des initiatives de commercialisation.	Modéré à Élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à niveau des partenaires et sélection rigoureuse basée sur la performance ;</li> <li>Contrat de service basé sur les résultats et positionnement des bénéficiaires au centre de l'évaluation des prestataires.</li> </ul>	Modéré
<b>Accès aux services et produits financiers</b>			
Réticence des institutions financières.	Modéré à Élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement des capacités des IF sur les outils de gestion du crédit numérique ;</li> <li>Renforcement des acteurs dans l'élaboration de leur plan d'affaires.</li> </ul>	Modéré
<b>Environnemental et Climatique</b>			
Dérèglements climatiques (sécheresse, invasion des maladies, inondations) qui compromettent la production et les capacités de production.	Modéré à Élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respects des normes environnementales en matière de construction des infrastructures et certification ;</li> <li>Recours à l'assurance contre les événements extrêmes ;</li> <li>Information, éducation et communication en matière environnementale.</li> </ul>	Modéré
<b>Socio politique et de gouvernance</b>			
Instabilité institutionnelle.	Modéré à Élevé	Suivi rapproché avec le Gouvernement, les bénéficiaires et leurs organisations et les partenaires au développement.	Modéré

## VII. EGALITÉ HOMMES-FEMMES

---

Le projet se fondera fondamentalement sur les principes de l'équité genre. Il s'agira des principes suivants :

- le principe d'égalité entre les femmes et les hommes,
- le principe de non-discrimination à la participation aux activités en raison du sexe,
- le principe de l'égalité des chances en remédiant aux inégalités de fait rencontrées par les femmes visant à assurer l'égalité réelle et concrète par des actions spécifiques et temporaires, appelées actions positives (actions visant à promouvoir une plus grande égalité en faveur d'un groupe désavantagé).

## VIII. ENVIRONNEMENT

---

Le projet se fondera fondamentalement sur les principes du développement durable et de la sauvegarde environnementale inscrits dans les documents de politique relatifs à la protection et à la gestion de l'environnement. Il s'agit des documents suivants :

- le Plan national de développement (PND) ;
- la Feuille de route gouvernementale Togo 2025 ;
- le Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE);
- la stratégie nationale de mise en œuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques ;
- la Stratégie Nationale de Conservation et d'Utilisation Durables de la Diversité Biologique;
- la politique en matière de la décentralisation ;
- la politique foncière ;
- la politique en matière des ressources en eau ;
- la politique en matière d'énergie ;
- le plan national de mise en œuvre de la convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants au Togo (PNM) ;
- le Programme National d'Investissement pour l'Environnement et les Ressources Naturelles (PNIERN) ;
- le Plan d'Actions National pour le Secteur de l'Eau et de l'Assainissement (PANSEA) ;
- le Programme National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN).

Le projet de renforcement de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles du Togo aura des impacts environnementaux dont l'ampleur sera a priori limitée grâce notamment aux mesures d'atténuation incluses dans l'approche du projet.

## IX. APPORTS DU GOUVERNEMENT

---

Le Gouvernement togolais à travers le ministère chargé du commerce devra mobiliser des ressources (publiques et privées) pour le développement des initiatives nécessaires à la durabilité du projet.

La mise en œuvre du projet s'appuiera sur les nombreuses initiatives publiques impulsées au niveau national par le gouvernement pour faire du Togo une référence régionale dans le digital.

## X. CADRE DE MISE EN ŒUVRE ET À LA GESTION DU PROJET

---

### X.1 Description de l'entité de mise en œuvre

Le ProCET sera exécuté via une Unité de Coordination et de Gestion (UCG), qui sera basée au Ministère du commerce, de l'industrie et de la consommation locale. Cette UCG bénéficiera d'une autonomie de gestion administrative et financière.

L'ancrage institutionnel du ProCET est le Ministère du commerce, de l'industrie et de la consommation locale (MCICL).

L'UGC assurera la coordination et la gestion de la mise en œuvre technique et financière du Projet. A cet effet elle est chargée de : (i) la préparation des programmes de travail annuels d'activités, budgets annuels et des rapports d'avancement du projet et la présentation de ces documents au comité de pilotage et au MCICL; (ii) la coordination des interventions avec les Ministères/Directions et autres partenaires techniques; (iii) la négociation, l'élaboration et la signature des différents protocoles d'accord, conventions et contrats liant le projet aux différents partenaires et prestataires; (iv) la gestion financière du projet en conformité avec le manuel de procédures administratives et financières; (v) la conduite des opérations de passation des marchés du projet; (vi) l'organisation des missions de supervision, des évaluations à mi-parcours et final du projet; (vii) la gestion des savoirs, la communication et la participation au dialogue politique; et le pilotage de la stratégie de mise à échelle et enfin (viii) le suivi de la mise en œuvre des orientations définies par le comité de pilotage, la mise en cohérence et la coordination des interventions avec les autres projets et les partenaires techniques et financiers au niveau national.

Le ProCET mettra en place un système interne de suivi évaluation axé entre autres sur les outils suivants :

- les rapports d'activités et financiers trimestriels, semestriels et annuels du projet,
- les rapports de suivi d'exécution des différentes activités ;
- les rapports d'audits ;
- les fiches techniques.

### X.2 Description du Comité de pilotage du Projet

Un comité de pilotage du ProCET sera mis en place pour qui aura pour rôle d'arbitrage, d'orientation et de supervision des interventions prévues dans le cadre du projet. Il sera composé d'acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile.

Le comité de pilotage statuera sur les dossiers du ProCET deux fois par an en session ordinaire, au besoin en session extraordinaire sur convocation du Président ou à la demande des deux-tiers de ses membres. L'UCG assurera le secrétariat du Comité de pilotage qui prendra ses décisions par consensus, ou au besoin par vote, à la majorité absolue. Le Comité de pilotage organise au moins une visite de terrain par an pour constater les réalisations du projet et les problèmes qu'il rencontre dans sa mise en œuvre.

### **X.3 Partenaires de mise en œuvre du Projet**

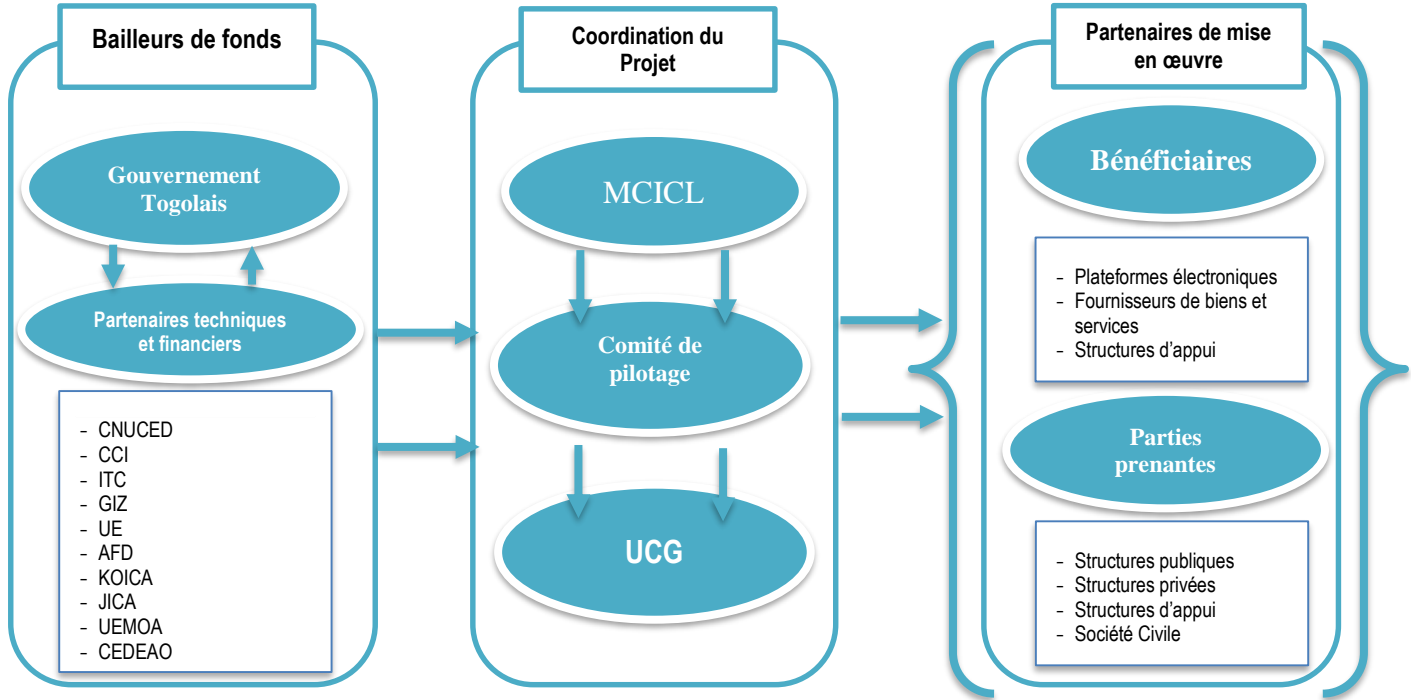
Le ProCET développera des partenariats avec les structures d'appui au développement du commerce électronique. Les partenaires techniques et financiers du Togo et les autres projets et programmes intervenant dans le secteur des TIC, seront également consultés pour identifier les opportunités de synergies et pour réduire les risques de duplication des interventions et de concurrence.

**Tableau 3: Catégorie de structure d'appui à la mise en œuvre du Projet**

<b>Directions techniques du Ministère chargé du commerce</b>	<b>Parties prenantes du Projet</b>	<b>Partenaires techniques et financiers</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction de la promotion commerce électronique,</li> <li>- Direction de la promotion de consommation locale,</li> <li>- Direction du Commerce Intérieur et de la Concurrence (DCIC),</li> <li>- Direction du Commerce Extérieur (DCE),</li> <li>- etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministère de l'économie et des finances,</li> <li>- Ministère de la fonction publique,</li> <li>- Ministère de l'économie numérique,</li> <li>- Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT),</li> <li>- Centre togolais d'exposition et foire de Lomé (CETEF),</li> <li>- Secrétariat de mise en œuvre du CIR (SMOCIR),</li> <li>- Société togolaise des postes,</li> <li>- etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CNUCED ;</li> <li>- CCI ;</li> <li>- ITC ;</li> <li>- CIR ;</li> <li>- GIZ ;</li> <li>- UE ;</li> <li>- UEMOA ;</li> <li>- CEDEAO ;</li> <li>- Etc.</li> </ul>



**X.4 Dispositif institutionnel du projet**



## XI. LEXIQUE

---

**Achat en ligne** : partie d'un site Web sur laquelle les transactions en ligne se produisent réellement. Les clients y saisissent les informations pertinentes, y passent une commande et l'argent y change de main (du moins électroniquement). L'achat en ligne n'est pas encore très répandu parmi les boutiques virtuelles mais la situation change de plus en plus.

**Associé** : toute entreprise qui entretient une relation professionnelle avec la vôtre. L'association résulte en général d'un agrément portant sur un échange de biens ou de services selon un mode prédéterminé.

Authentification numérique : méthode par laquelle un tiers confirme les identités d'un émetteur et / ou d'un récepteur lors d'une transaction en ligne. L'objectif est de sécuriser les données personnelles et financières de l'acheteur, si les vérifications sont positives, le tiers issue un certificat numérique au vendeur.

**Backbone** : ligne principale de communication sur Internet, composée de câbles et autres matériels apparentés.

**Bande passante** : débit des câbles utilisée pour le transfert de données sur Internet. Plus elle est large, plus le câble peut supporter de trafic.

**Catalogue virtuel** : partie d'un site Web qui aide le client à prendre une décision d'achat. Son rôle d'accompagnement est vital dans la mesure où le client y trouvera toutes les réponses à ses questions. Il y consultera toute information sur l'entreprise et sur les produits, et bien plus encore. En fait, le catalogue virtuel englobe l'ensemble du site Web à l'exception de la partie achat en ligne.

**Certificat numérique** : garantie de légitimité émise par un tiers à un cybercommerçant. Le tiers effectue une enquête sur l'historique de l'entreprise Internet pour en garantir le caractère non frauduleux ; le processus est connu sous le nom d'authentification. Alors, le vendeur peut afficher le certificat sur son site Web comme preuve de son sérieux.

**Clé** : code permettant d'encrypter ou de décrypter des messages électroniques. En cas de transaction sécurisée entre deux ordinateurs, seuls ceux-ci auront la clé ; cela permet d'éviter que le contenu des transmissions soit intercepté par les pirates.

**Commerce électronique** : terme assez vague pour désigner toutes les interactions commerciales conduites en utilisant des médias électroniques.

**Cyberspace** : synonyme d'Internet.

**Cybersquattage** : argot Internet pour désigner l'action d'acheter une URL ou un nom de domaine dans l'unique intention de la (le) revendre à profit à un utilisateur légitime.

**DSL** : nouvelle forme d'accès à Internet ; il permet, comme le relais de trame, un accès dédié mais à un prix plus modique. Voir également Accès dédié, XDSL.

**E-mail** : message électronique. Communication personnelle adressée à travers un réseau, de manière quasi instantanée.

**En ligne** : le fait d'être connecté à Internet.

**Encryptage** : codage des messages électroniques, destiné à sécuriser des transactions financières ou autrement sensibles. Encryptage et décryptage sont réalisés par l'ordinateur.

**Entreprises traditionnelles** : terme utilisé pour désigner une entreprise traditionnelle et réelle, par opposition à une entreprise purement virtuelle.

**Extranet** : similaire à un Intranet dans le sens où son accès est restreint ; cependant un individu ou une organisation externe au réseau de l'entreprise peut y accéder sur autorisation spécifique de celle-ci. Il est protégé par mot de passe.

**Fournisseur d'accès** : entreprise qui vend de la bande passante connectée à Internet ; à ne pas confondre avec un ISP, qui offre généralement plus de services.

**Galerie virtuelle** : groupement sur Internet de sites marchands sans rapport les uns avec les autres, approchant le concept physique de galerie commerciale. Les premières galeries ouvertes n'ont pas remporté un grand succès, mais les sous-traitants Internet commencent à les utiliser pour gérer collectivement leurs clients. Ces galeries virtuelles sont sans effet sur ceux-ci, car elles sont transparentes pour les internautes.

**Internet** : réseau mondial d'ordinateurs auquel quiconque peut se connecter sous réserve d'utiliser un navigateur Web et les protocoles adéquats.

**Intranet** : Internet interne. L'accès à ce réseau particulier n'est plus universel et conditionné par le fait d'avoir un navigateur ; seuls certains ordinateurs autorisés et connectés à ce réseau peuvent y pénétrer. Les Intranets sont généralement protégés par mot de passe pour sécuriser les données qui s'y trouvent.

**ISP (« Internet Service Provider ») (FAI)** : prestataire de services Internet. Entreprise permettant des accès à grande échelle à Internet moyennant finance. Un grand nombre d'ISP offrent d'autres services pour un coût additionnel.

**Pirate (« Hacker »)** : programmeur talentueux qui accède illégalement à des informations sensibles via Internet. La plupart sont inoffensifs et sont simplement des curieux. Les autres sont des criminels à part entière qui perpètrent une fraude électronique et commettent différents types de vols. Les pirates s'attaquent généralement aux transmissions non encryptées, ce qui explique la prise de sévères mesures de sécurité par les entreprises.

**Portail** : toute destination majeure sur Internet, vers laquelle les gens sont immédiatement dirigés lorsqu'ils se connectent au Web. Les moteurs de recherche en sont de bons exemples.

**Porte-monnaie électronique** : équivalent virtuel d'un portefeuille réel. Le client alimente un compte dédié à l'avance et peut ensuite dépenser l'argent chez les cybercommerçants participants. Les porte-monnaie électroniques sont adaptés à des paiements de faible montant, dans la mesure où aucune commission supplémentaire n'est demandée lors de leur utilisation.

**Site Web** : ensemble de pages Web liées entre elles, et appartenant pratiquement toujours à un individu ou une instruction unique. Voir également Web.

**Spam** : e-mail non-sollicité et envoyé massivement, presque toujours sous la forme d'une publicité. La plupart des internautes exècrent le spam, principalement parce qu'il constitue une atteinte à la vie privée.

**Traire à vue** : substitut du paiement par chèque qui ne nécessite pas la présence physique du paiement du payeur au point d'achat. Les traites sont imprimées par un tiers sur demande du client et sont encaissées par la banque du cybercommerçant.

**Traitement de commande** : acte de collecter, d'emballer et d'expédier des produits, suite à une commande. Le traitement des commandes est l'une des activités les plus intéressantes à sous-traiter pour une entreprise. Les sous-traitants industriels prennent souvent en charge ce type d'opération.

**Utilisateur** : individu quelconque utilisant un programme ou un service Internet. Les utilisateurs sont à l'autre extrémité de la ligne de communication.

**Virtuel** : tout ce qui est qualifié comme tel se rapporte au cyberspace et à l'Internet.

**Virus** : programme informatique pernicieux qui s'introduit et détruit à la fois des réseaux et des individuels. Les virus sont généralement diffusés par e-mail, sous la forme de pièces joints à celui-ci. La pièce doit être ouverte par le destinataire pour que le virus soit activé ; c'est pourquoi la plupart des experts recommandent la destruction des e-mails provenant d'inconnus et comportant des pièces jointes.

## XII. PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU PROCET POUR LA PÉRIODE 2022-2026

Titre	Logique d'intervention	Indicateur Objectivement Vérifiable (IOV)	Cibles		Moyens/ sources de vérification	Structures responsables	Structures impliquées	2022				2023				2024				2025				2026			
			Référence	Finale				T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T
								1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
<b>Composante 1 : Renforcement des compétences des acteurs des chaines de valeur en ligne</b>																											
<b>Volet1.1 : Identification et renforcement des acteurs en lignes</b>																											
<b>P1.1.1 : Les plateformes numérique de confiance, ainsi que leur fournisseur sont identifiées et organisées</b>																											
Activité1	Identification et sélection des plateformes numérique de confiance à mettre à niveau	Nombre de plateformes numérique de confiance sélectionnées	0	50	Données/ Rapport du Projet	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED																				
Activité2	Identification et sélection des fournisseurs des plateformes à mettre à niveau	Nombre de fournisseurs des plateformes numérique de confiance sélectionnés	0	100	Données/R apport du Projet	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED																				
Activité3	Appui à l'organisation des entreprises du commerce électronique (Modèle de Cluster et autres)	Nombre d'organisation des entreprises du commerce électronique	0	5	Données/R apport du Projet	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED																				
<b>P1.1.2 : Les capacités techniques et technologiques des acteurs en ligne sont renforcées</b>																											
Activité1	Appui au développement des plateformes mises à niveau	Nombre de plateformes en ligne appuyées	0	50	Données/R apport du Projet	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED																				

Titre	Logique d'intervention	Indicateur Objectivement Vérifiable (IOV)	Cibles		Moyens/ sources de vérification	Structures responsables	Structures impliquées	2022				2023				2024				2025				2026											
			Référence	Finale				T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4								
Activité2	Appui au développement des fournisseurs des plateformes de confiance	Nombre de fournisseurs en ligne appuyés	0	100	Données/R apport du Projet	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED																												
<b>Volet1.2 : Assistance technique aux structures d'appui au commerce électronique</b>																																			
<b>P1.2.1 : Les structures d'appui au commerce électronique sont renforcées</b>																																			
Activité1	Réalisation de l'étude et Formations sur l'offre et la demande des produits et services en ligne	Etude et Formation sur l'offre et la demande des produits et services en ligne	0	1	Données/R apport du Projet	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED																												
Activité2	Réalisation de l'étude et Formations spécifiques sur les normes, qualités et conformité des produits et services en ligne	Etude et Formations spécifiques sur les normes et qualités des produits et services en ligne	0	1	Données/R apport du Projet	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED																												
Activité3	Réalisation de l'étude et Formations spécifiques au développement des services logistiques de support au commerce électronique	Etude et Formations spécifiques au développement des services logistiques de support au commerce électronique sont réalisées	0	1	Données/R apport du Projet	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED																												

Titre	Logique d'intervention	Indicateur Objectivement Vérifiable (IOV)	Cibles		Moyens/ sources de vérification	Structures responsables	Structures impliquées	2022				2023				2024				2025				2026				
			Référence	Finale				T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	
Activité4	Réalisation de l'étude et Formations spécifiques sur les textes réglementaires du commerce électronique	Etude et Formations spécifiques sur les textes réglementaires du commerce électronique	0	1	Données/R apport du Projet	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED																					
Activité5	Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication sur le commerce électronique	Plan de communication sur le commerce électronique est réalisé	0	1	Données/R apport du Projet	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED																					
<b>Composante 2 : Renforcement des infrastructures et facilitation des échanges</b>																												
<b>Volet 2.1 : Accès de l'internet pour tous</b>																												
<b>P2.1.1 : Accès à l'internet s'est amélioré</b>																												
Activité1	A 1.1.1. Faire des plaidoyers auprès des structures des concernées	Nombre d'ateliers de plaidoiries tenus	0	10	Données/R apport du Projet	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED																					
<b>P2.1.2. : Les réseaux et des plateformes dédiées au e-commerce sont encadrés</b>																												
Activité1	Appui à la mise en place d'un système d'enregistrement et de régulation	Nombre d'ateliers techniques tenus	0	10	Données/R apport du Projet	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED																					
<b>Volet2.2: Facilitation des échanges en ligne</b>																												
<b>P2.2.1. : Les échanges des produits et services en ligne sont facilités</b>																												

Titre	Logique d'intervention	Indicateur Objectivement Vérifiable (IOV)	Cibles		Moyens/ sources de vérification	Structures responsables	Structures impliquées	2022				2023				2024				2025				2026						
			Référence	Finale				T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4			
Activité1	Facilitation aux expositions en ligne des produits togolais aux marchés régionaux et internationaux	Nombre de PME/PMI accompagnées en ligne	0	20	Données/R apport du Projet	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED																							
Activité2	Développement d'une Marketplace électronique nationale	Place de marché opérationnelle	0	1	Données/R apport du Projet	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED																							
Activité3	Appui au développement de l'adressage physique et numérique du territoire	Nombre de communes ayant un adressage physique et numérique	0	117	Données/R apport du Projet	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED																							
<b>P2.2.2. : Le financement et les moyens de paiement en ligne sont facilités</b>																														
Activité1	Appui aux fournisseurs de services financiers pour le développement des services financiers numériques adaptés aux besoins du commerce électronique	Nombre de services financiers adaptés aux besoins de commerce électronique	0	5	Données/R apport du Projet	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED																							



Titre	Logique d'intervention	Indicateur Objectivement Vérifiable (IOV)	Cibles		Moyens/ sources de vérification	Structures responsables	Structures impliquées	2022				2023				2024				2025				2026							
			Référence	Finale				T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4				
Activité2	Appui au financement et à la facilitation des moyens de paiement pour le commerce électronique	Nombre d'ateliers de plaidoiries tenus	0	5	Données/R apport du Projet	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED, BCEAO																								
Activité3	Appui à la mise en place d'un fonds de garantie des entreprises de commerce électronique	Fonds de garantie des entreprises de commerce électronique opérationnel	0	1	Données/R apport du Projet	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED, BCEAO																								
<b>Composante 3 : Appui institutionnel, réglementaire et pilotage du projet</b>																															
<b>Volet3.1 : Appui au renforcement des cadres institutionnels et réglementaires du secteur du commerce électronique</b>																															
<b>P3.1.1. : Les lois, réglementations, politiques ou stratégies sont adoptées et opérationnelles</b>																															
Activité1	Appui au renforcement des dispositions du cadre juridique ou réglementaire relatives au développement du commerce électronique	Nombre de dispositions du cadre juridique ou réglementaire relatives au développement du commerce électronique renforcées	0	1	Données/R apport du Projet	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED																								
<b>P3.1.2. : Les institutions du secteur électronique sont opérationnelles</b>																															
Activité1	Mise en place d'un observatoire de contrôle de qualité des services en ligne	Observatoire de contrôle de qualité des services en ligne opérationnel	0	1	Données/R apport du Projet	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED																								

Titre	Logique d'intervention	Indicateur Objectivement Vérifiable (IOV)	Cibles		Moyens/ sources de vérification	Structures responsables	Structures impliquées	2022				2023				2024				2025				2026								
			Référence	Finale				T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4	T 1	T 2	T 3	T 4					
<b>Volet3.2 : Coordination et la gestion du projet</b>																																
<b>P3.2.1: le Comité de pilotage du projet est opérationnel</b>																																
Activité1	Recrutement de l'Unité de Coordination et de gestion du projet	L'Unité de Coordination et de gestion du projet est recrutée	0	1	Données/R apport du Projet	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED																									
Activité2	Appui à la Coordination et à la gestion du projet	La Coordination et la gestion du projet appuyée	0	1	Données/R apport du Projet	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED																									
Activité3	Mise en place du Comité de pilotage	Le Comité de pilotage est mis en place	0	1	Données/R apport du Projet	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED																									
Activité4	Appui du Comité de pilotage	Le Comité de pilotage est appuyé	0	1	Données/R apport du Projet	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED																									

### XIII. BUDGET DE MISE EN ŒUVRE DU PROCET POUR LA PÉRIODE 2022-2026

Titre	Logique d'intervention	Structures responsables	Structures impliquées	Éléments de calcul des coûts (en millions FCFA)			Estimation du budget de mise en œuvre (en millions FCFA)					
				Unité	Quantité	Prix unitaire	2022	2023	2024	2025	2026	Total
<b>Composante 1: Renforcement des compétences des acteurs des chaines de valeur en ligne</b>							35	175	75	70	70	440
<b>Volet1.1 : Identification et renforcement des acteurs en lignes</b>							35	25	25	20	20	140
<b>P1.1.1. : Les plateformes numérique de confiance, ainsi que leur fournisseur sont identifiées</b>							15	5	5	0	0	40
Activités1	Identification et sélection des plateformes numérique de confiance à mettre à niveau	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED	FF	50	0,2	5					10
Activités2	Identification et sélection des fournisseurs des plateformes à mettre à niveau	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED	FF	100	0,2	10					20
Activités3	Appui à l'organisation des entreprises du commerce électronique (Modèle de Cluster et autres)	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED	FF	5	2		5	5			10
<b>P1.1.2. : Les capacités techniques et technologiques des acteurs en ligne sont renforcées</b>							20	20	20	20	20	100
Activités1	Appui au développement des plateformes mises à niveau	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED	FF	50	1	10	10	10	10	10	50
Activités2	Appui au développement des fournisseurs des plateformes de confiance	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED	FF	100	0,5	10	10	10	10	10	50
<b>Volet1.2: Assistance technique aux structures d'appui au commerce électronique</b>							0	150	50	50	50	300
<b>P1.2.1. : Les structures d'appui au commerce électronique sont renforcées</b>							0	150	50	50	50	300
Activités1	Réalisation de l'étude et Formations sur l'offre et la demande des produits et services en ligne	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED	FF	1	60		30	10	10	10	60

Titre	Logique d'intervention	Structures responsables	Structures impliquées	Eléments de calcul des coûts (en millions FCFA)			Estimation du budget de mise en œuvre (en millions FCFA)					
				Unité	Quantité	Prix unitaire	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Activités2	Réalisation de l'étude et Formations spécifiques sur les normes et qualités des produits et services en ligne	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED	FF	1	60		30	10	10	10	60
Activités3	Réalisation de l'étude et Formations spécifiques au développement des services logistiques de support au commerce électronique	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED	FF	1	60		30	10	10	10	60
Activités4	Réalisation de l'étude et Formations spécifiques sur les textes réglementaires du commerce électronique	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED	FF	1	60		30	10	10	10	60
Activités5	Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication sur le commerce électronique	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED	FF	1	60		30	10	10	10	60
<b>Composante 2: Renforcement des infrastructures et facilitation des échanges</b>							<b>139,4</b>	<b>149,4</b>	<b>139,4</b>	<b>139,4</b>	<b>139,4</b>	<b>707</b>
<b>Volet 2.1. : Accès de l'internet pour tous</b>							<b>8</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>40</b>
<b>P2.1.1. : Accès et disponibilité à l'internet se sont améliorés</b>							<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>20</b>
Activités 1	P2.1.1. : Accès à l'internet s'est amélioré	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED	FF	10	2	4	4	4	4	4	20
<b>P2.1.2. : Les réseaux et des plateformes dédiées au e-commerce sont encadrés</b>							<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>20</b>
Activités 1	Appui à la mise en place d'un système d'enregistrement et de régulation	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED	FF	10	2	4	4	4	4	4	20
<b>Volet 2.2: Facilitation des échanges en ligne</b>							<b>131,4</b>	<b>141,4</b>	<b>131,4</b>	<b>131,4</b>	<b>131,4</b>	<b>667</b>
<b>P2.2.1. : Les échanges des produits et services en ligne sont facilités</b>							<b>27,4</b>	<b>37,4</b>	<b>27,4</b>	<b>27,4</b>	<b>27,4</b>	<b>147</b>
Activités 1	Facilitation aux expositions en ligne des produits togolais aux	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED	FF	20	1	4	4	4	4	4	20

Titre	Logique d'intervention	Structures responsables	Structures impliquées	Eléments de calcul des coûts (en millions FCFA)			Estimation du budget de mise en œuvre (en millions FCFA)						
				Unité	Quantité	Prix unitaire	2022	2023	2024	2025	2026	Total	
	marchés régionaux et internationaux												
Activités 2	Développement d'une Marketplace électronique nationale	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED	FF	1	10		10					10
Activités 3	Appui au développement de l'adressage physique et numérique du territoire	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED	FF	117	1	23,4	23,4	23,4	23,4	23,4	23,4	117
<b>PP2.2.2. : Le financement et les moyens de paiement en ligne sont facilités</b>							<b>104</b>	<b>104</b>	<b>104</b>	<b>104</b>	<b>104</b>	<b>104</b>	<b>520</b>
Activités1	Appui aux fournisseurs de services financiers pour le développement des services financiers numériques adaptés aux besoins du commerce électronique	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED	FF	5	2	2	2	2	2	2	2	10
Activités2	Appui au financement et à la facilitation des moyens de paiement pour le commerce électronique	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED, BCEAO	FF	5	2	2	2	2	2	2	2	10
Activités3	Appui à la mise en place d'un fonds de garantie des entreprises de commerce électronique	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED, BCEAO	FF	1	500	100	100	100	100	100	100	500
<b>Composante 3: Appui institutionnel, règlementaire et pilotage du projet</b>							<b>10</b>	<b>156</b>	<b>156</b>	<b>156</b>	<b>155</b>	<b>155</b>	<b>638</b>
<b>Volet3.1: Appui au renforcement des cadres institutionnels et réglementaires du secteur du commerce électronique</b>							<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
<b>P3.1.1. : Les lois, réglementations, politiques ou stratégies sont adoptées et opérationnelles</b>							<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
Activités1	Appui au renforcement des dispositions du cadre juridique ou réglementaire relatives au développement du commerce électronique	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED	FF	3	1		1	1	1	1	1	3

Titre	Logique d'intervention	Structures responsables	Structures impliquées	Eléments de calcul des coûts (en millions FCFA)			Estimation du budget de mise en œuvre (en millions FCFA)					
				Unité	Quantité	Prix unitaire	2022	2023	2024	2025	2026	Total
<b>P3.1.2. : Les institutions du secteur électronique sont opérationnelles</b>							<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>10</b>
Activités1	Mise en place d'un observatoire de contrôle de qualité des services en ligne	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED	FF	1	10			5	5		10
<b>Volet 3.2: Coordination et la gestion du projet</b>							<b>10</b>	<b>155</b>	<b>155</b>	<b>155</b>	<b>155</b>	<b>635</b>
<b>P3.2.1: le Comité de pilotage du projet est opérationnel</b>							<b>10</b>	<b>155</b>	<b>155</b>	<b>155</b>	<b>155</b>	<b>635</b>
Activités1	Recrutement de l'Unité de Coordination et de gestion du projet	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED	FF	1	10	10					10
Activités2	Appui à la Coordination et à la gestion du projet	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED	FF	4	150		150	150	150	150	600
Activités3	Mise en place du Comité de pilotage	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED	FF	1	0	0	0	0	0	0	0
Activités4	Appui du Comité de pilotage	UCG	MENTD, ARCEP, MCICL, FAI, INSEED	FF	5	5		5	5	5	5	25
<b>TOTAL</b>							<b>184,4</b>	<b>480,4</b>	<b>370,4</b>	<b>365,4</b>	<b>364,4</b>	<b>1 785</b>